

Responsable Technique d'Exploitations Sonores

Présentation

Formation certifiante de niveau 5 Bac+2

Titre inscrit au RNCP : RNCP40270

Certificateur : EANIS

Date d'enregistrement de la certification : 28/08/2025

Objectifs opérationnels

- Réaliser un montage sonore par la Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- Enregistrer des instruments acoustiques et électriques
- Réaliser des mixages en post-production
- Mettre en place et gérer les équipements sonores relatifs au spectacle vivant

Public

Toute personne désireuse d'exercer dans les métiers du son, ou de poursuivre un cursus scolaire dans ce domaine (régisseur, ingénieur du son, machiniste, beatmaker, etc).

Prérequis

Diplôme obligatoire : Être titulaire du baccalauréat ou équivalent

Maîtriser les bases de l'informatique : enregistrement de fichiers, création de dossiers et navigation interne.

Manifester un intérêt pour le monde du spectacle et justifier d'un projet professionnel

Modalités d'accès

Complétion et envoi du dossier d'inscription.

Tests d'entrée et entretien pédagogique :

- Epreuves écrite (Son / Informatique / Electronique)
- Epreuves pratique (Aptitudes informatiques obligatoire)
- Entretien avec le responsable pédagogique (présentation du projet professionnel et validation des prérequis)

Durée

1120 heures dont 910 en centre et 210 en entreprise soit 35 heures par semaine.

Formation uniquement en présentiel.

Délai d'accès à la formation

L'inscription doit être effectuée au plus tard un mois avant le début de la formation

Modalité d'accès par la VAE

Certification accessible par la VAE. Pour faire valoir les acquis de son expérience, le candidat doit pouvoir justifier d'une activité professionnelle ou non, d'une durée d'un an maximum en rapport avec la finalité du diplôme. L'expérience à valider doit se situer dans le même champ professionnel que le diplôme visé. L'activité doit s'exercer à un niveau de technique et de responsabilité correspondantes aux exigences du diplôme visé.

Contenu

Matières :

- MAO Théorie et pratique
 - Montage sonore
 - Remix
 - Mixage multipiste
 - Intégration de bande sonore
- Sonorisation théorie et pratique
 - Récupérer et redistribuer des signaux sonores
 - Configurer une installation
 - Manipuler une console numérique
- Techniques du studio théorie et pratique
 - Exploiter les ressources d'un studio
 - Enregistrer des instruments
 - Mixage multipiste
 - Export vers un stem audio

Modules :

- Théorie du son
- Techniques de la MAO
- Sonorisation
- Techniques du studio
- Mathématiques appliquées
- Electroniques / électricités
- Anglais technique
- Sécurité
- Cadre légal et administratif
- Musique

Blocs de compétences

1. Réaliser un montage sonore par la Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
2. Enregistrer des instruments acoustiques et électriques
3. Réaliser des mixages en post-production
4. Mettre en place et gérer les équipements sonores relatifs au spectacle vivant

Modalités pédagogiques

Pratique intensive des logiciels de MAO, du studio et de la sonorisation au travers d'exercices factuels aux contraintes variées : prise de voix off, prise de son extérieur, enregistrements musicien studio et live, création musicale pour film de commande, mix pour clip vidéo, traitement du son, maîtrise des effets...

Moyens techniques

- Un poste de travail par élève : IMAC ou PC
- Logiciel Pro tools Avid
- Logiciel Ableton live
- Studio d'enregistrement équipé
- Salle de sonorisation équipé

Centre Commercial Le Merlan - Avenue Prosper Mérimée - 13014 Marseille

Tel : 04 91 67 20 27 / Mail : contact@eanis.net / Site web : www.eanis.net

N° Siret 440 707 206 00023 – CODE NAF 8559 B

Déclaré auprès de la DREETS sous le n° 93130676213

Evaluation

Contrôle continue, travaux pratique et mise en situation.

La certification s'obtient par la validation des blocs de compétences.

Il est possible de suivre la formation pour valider un ou plusieurs blocs de compétences, selon votre projet professionnel et votre niveau.

Débouchés professionnels

Types d'emplois :

- Régisseur son
- Ingénieur du son
- Technicien sonorisation
- Technicien studio
- Technicien radio

Secteurs d'activités :

- Studio d'enregistrement et/ou de postproduction
- Spectacle vivant (théâtres, salles de concert, évènement)
- Plateau TV/radio

Poursuites de formation

Ecoles / Université de son et audiovisuel

Formation complémentaire dans les métiers du son (Directeur Technique, chargé de production, formateur ou consultant dans les métiers du son etc...)

Equivalences et passerelles

Aucune correspondance

Accessibilité aux personnes handicapées

Lors de nos premiers contacts nous vous proposons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements et dispositions à mettre en place.

Tarifs

La formation est cofinancée par la Région SUD et le Fonds Social Européen, ce qui signifie qu'elle est entièrement prise en charge pour le stagiaire.

Réunions d'informations collectives

Des réunions d'informations collectives auront lieu à EANIS à 10h aux dates suivantes :

- 13/08/2025
- 20/08/2025
- 27/08/2025
- 03/09/2025
- 10/09/2025
- 16/09/2025

Pour vous inscrire à une réunion merci de prendre contact avec nous.